



COMMUNIQUÉ CONJOINT



Le Comité interministériel de gestion de la crise sanitaire représenté par les Ministres de la Santé, des Sports, du Tourisme, de la Culture et des Arts a tenu une séance de concertation pour analyser la situation de la pandémie de la COVID-19 au Bénin.

Le comité interministériel, au regard de la diminution du nombre de nouveaux cas et de l'amélioration notable de la couverture vaccinale dans notre pays, lève provisoirement la mesure de suspension des manifestations culturelles et festives prise le 25 août 2021.

Toutefois, l'organisation desdites manifestations est subordonnée aux autorisations habituelles requises dont celle du Ministère de la Santé et leur déroulement doit se faire dans le strict respect des mesures de prévention recommandées, notamment l'exigence d'un "*pass vaccinal*" ou d'un "*test PCR de moins de 48 heures*".

Cette mesure de suspension pourrait être réinstaurée dès que la situation épidémiologique l'impose.

Fait à Cotonou, le 16 décembre 2021



Alassane SEIDOU

Ministre de l'Intérieur et de la
Sécurité Publique



Benjamin I. B. HOUNKPATIN

Ministre de la Santé



Oswald HOMEKY

Ministre des Sports



Babalola Jean-Michel H. ABIMBOLA

Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts